

Image not found or type unknown



Indemnisation pour mon véhicule accidenté

Par **bow282**, le **03/12/2014** à **11:08**

Bonjour,

Mon véhicule (clio de 2011 en parfaite état), qui était garé correctement sur un emplacement de parking le long d'une rue, a été accidenté par un camion-poubelle. Un constat a été effectué et mon véhicule a été considéré comme économiquement irréparable. Mon assurance me propose de la racheter à sa valeur de l'argus.

Quels droits ou articles de loi puis-je soumettre a mon assurance pour avoir un véhicule identique sans avoir de frais supplémentaires ?

Merci de votre aide.